



**HAL**  
open science

## Liban, un équilibre précaire

Elizabeth Picard

► **To cite this version:**

Elizabeth Picard. Liban, un équilibre précaire. Questions internationales, 2008, 33, pp.89-99. halshs-00715603

**HAL Id: halshs-00715603**

**<https://shs.hal.science/halshs-00715603>**

Submitted on 9 Jul 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Liban, un équilibre précaire

Élisabeth Picard \*

\* **Élisabeth Picard**, politologue, est directeur de recherche au CNRS (IREMAM – Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, Aix-en-Provence).

*Plus de quinze ans après la fin de la guerre civile, le Liban traverse à nouveau une grave crise politique et sécuritaire qui s'inscrit dans un contexte régional tendu. Une société éclatée, un passé difficile et conflictuel, l'immixtion constante des États voisins dans les affaires intérieures libanaises n'expliquent qu'en partie les difficultés actuelles d'un État qui peine à trouver la stabilité.*

Depuis l'été 2004, le Liban traverse une crise multiforme : il a été secoué par des attentats aux auteurs introuvables et par des émeutes récurrentes difficilement contenues par ses forces de sécurité. Incomplètement soutenue par un contingent onusien de plus de 13 000 hommes qui doit composer au Sud avec la puissante guérilla de la milice chiite du Hezbollah (Parti de Dieu), son armée est aux prises avec des réseaux islamistes dont la vigueur n'a pas fini d'étonner. Plusieurs ministres appartenant à l'opposition ont quitté le gouvernement « de consensus » en novembre 2006 et le pays est resté sans président de la République de novembre 2007 à mai 2008. Derrière la paralysie d'une situation bloquée par la division de la classe politique en deux camps, celui du « 14 mars » (2005) soutenu par les puissances occidentales et celui du « 8 mars » (2005) qui bénéficie de l'alliance de la Syrie et de l'Iran, on constate l'aggravation continue du désaccord politique et l'usage croissant de la violence sur fond de dégradation économique.

Lors de son indépendance en 1943, ses dirigeants avaient pourtant conclu un accord oral, le « Pacte national », selon lequel le pays n'accepterait ni l'alliance avec l'Occident souhaitée par la majorité des chrétiens ni le projet d'unité arabe qu'auraient voulu les musulmans. Ils espéraient ainsi apaiser les tensions historiques entre les communautés chrétiennes auxquelles la France avait donné satisfaction en 1920 en créant l'État du Grand Liban et les communautés musulmanes attachées à leur appartenance à la Syrie. Ouvert sur le monde par son économie largement tertiairisée **je dirais tertiarisée, qu'en pensez-vous ?** – banques, commerce, tourisme et services fournissent près de 70 % du PIB –, le Liban connut dans les années 1950-1975 une prospérité exceptionnelle. Mais il n'a pu se tenir à l'écart des conflits régionaux, en particulier du conflit israélo-arabe. Accueillant plus de 100 000 réfugiés palestiniens lors de la guerre de 1948-1949, il est devenu, à partir de la défaite arabe de 1967, l'unique champ de bataille de la lutte entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Israël. Le Pacte national vola alors en éclats : nationalistes arabes et gauchistes pro-palestiniens affrontant les milices des dirigeants conservateurs. L'armée nationale se divisa. Le pays traversa quinze années (1975-1990) d'une guerre civile qui, opposant des milices claniques et

confessionnelles, fit 150 000 morts, déplaça un tiers de la population (3 millions d'habitants) et ruina les infrastructures.

Loin de la neutralité espérée, le Liban a successivement connu la domination armée syrienne depuis 1976, l'occupation israélienne (depuis 1978 au sud du Liban et 1982 jusqu'à Beyrouth), les contingents arabes (1976), onusiens (1978) et occidentaux (1982). L'accord de Taëf (1989) ~~\*\*{pouvez-vous préciser si l'accord a été appuyé par le Conseil de sécurité ?}~~\*\* négocié sous égide syro-saoudienne **et salué par les Etats-Unis et la France** a mis fin aux luttes fratricides en plaçant le pays sous l'autorité de Damas et en revenant aux équilibres traditionnels entre communautés confessionnelles.

Les enjeux et les dynamiques de la crise qui éclate **à la fin de 2004** en 2005 ~~\*\*{à l'été 2004 ? cf. p. 2}~~\*\* après quinze années de reconstruction inachevée sans véritable réconciliation nationale comportent donc une dimension régionale et internationale – l'affaissement de la souveraineté libanaise – et une dimension intérieure – le clivage entre deux projets de société. Cette distinction n'est qu'analytique, sa taille – celle d'un département français –, son enclavement géostratégique – entre Syrie et Israël – et son histoire – depuis sa création par le mandataire français après la chute de l'Empire ottoman en 1920 – faisant du Liban une société et un État dont les ressources et les contraintes sont largement exogènes.

Pour démêler l'écheveau libanais, il faut nécessairement dépasser la polémique entre ceux qui prétendent que malheurs et salut ne peuvent venir que de l'étranger et ceux qui n'y voient que des luttes de pouvoir entre forces sociales ou entre groupes confessionnels. Si la crise libanaise peut se lire à un premier niveau à partir d'une conjonction dramatique d'accidents politiques et sécuritaires comme l'occupation américaine de l'Irak à partir de mars 2003, l'assassinat de Rafic Hariri en février 2005 ou l'insurrection du camp palestinien de Nahr al-Bared en mai-août 2007, elle a mis au jour d'anciens et profonds problèmes structurels. Elle ne peut se comprendre qu'en rapportant ces problèmes au contexte géostratégique et à l'identité historique de l'État libanais. A fortiori, elle ne pourra se résoudre sans les traiter.

**Liban : rappel chronologique 2005-2008**

## 2005

14 février : le Premier ministre Rafic Hariri est tué dans un attentat qui fait 23 morts. L'opposition exige le retrait des troupes syriennes.

8 mars : à l'appel du Hezbollah et de Amal, manifestation de 400 000 personnes en faveur de la Syrie.

14 mars : un million de manifestants défilent à Beyrouth contre la tutelle syrienne.

26 avril : les derniers soldats syriens quittent le Liban.

19 juillet : formation du gouvernement de Fouad Siniora, incluant le Hezbollah.

20 octobre : la commission d'enquête des Nations Unies sur la mort de Rafic Hariri, dirigée par Detlev Mehlis, met en cause la Syrie et le pouvoir politique libanais.

## 2006

12 juillet-14 août : un conflit armé au ~~Liban-Sud~~ **sud du Liban ?** opposant Israël et le Hezbollah et faisant suite à la capture par ce dernier de deux soldats israéliens fait 1 400 morts. Le 11 août, la résolution 1701 de l'ONU appelle à l'arrêt des combats et prévoit le déploiement d'une force de l'ONU renforcée.

1<sup>er</sup> octobre : Israël retire ses troupes du ~~Liban-Sud~~ **sud du Liban ?**.

## 2007

23-25 janvier : des heurts entre manifestants pro- et anti-gouvernementaux font 7 morts.

24 mai-5 septembre : des combats entre l'armée et des islamistes du Fatah al-Islam dans le camp palestinien de Nahr al-Bared font plus de 400 morts et s'achèvent par la prise du camp par l'armée.

10 juin : création d'un tribunal spécial pour le Liban, conformément à la résolution 1757 du Conseil de sécurité de l'ONU.

23 novembre : expiration du mandat du président Émile Lahoud.

## 2008

17-27 janvier : des heurts entre l'armée et des manifestants à Beyrouth font 7 morts dont 5 chiites.

25 mai : à la suite d'une médiation qatarie, Michel Sleiman, commandant en chef de l'armée, est élu à la présidence de la République, mettant un terme à près de sept mois de vacance du pouvoir.

## 1. L'affaïssement de la souveraineté

Dans les années 2000, le Liban apparaît comme un terrain d'affrontements diplomatiques, politiques et même militaires étroitement lié aux autres champs de bataille du Moyen-Orient que sont l'Irak et le conflit israélo-palestinien. Les États-Unis, avec leur allié israélien d'une part, leurs alliés de l'OTAN de l'autre, s'efforcent d'y contenir l'influence de la Syrie et de l'Iran, et de démanteler les réseaux islamistes qui s'y propagent.

### 1.1. Un État faible aux compétences limitées

La vulnérabilité de l'État libanais n'est pas nouvelle. À l'exception de la première guerre israélo-palestinienne (1948-1949), les dirigeants libanais ont cherché à tenir le pays à l'écart des conflits régionaux et entretenu une armée peu nombreuse et cantonnée à des missions de police. Mais cette faiblesse dont ils prétendaient faire un atout a suscité un appel d'air : en 1958, les débordements de la République arabe unie (regroupant l'Égypte et la Syrie) entraînèrent un débarquement américain ; à la fin des années 1960, les fedayin palestiniens transportèrent au Liban leur lutte contre Israël et les représailles de celui-ci précipitèrent l'éclatement de la guerre civile.

L'État libanais a alors perdu des éléments concrets de sa souveraineté : environ 10 % de son territoire est resté occupé par Israël entre 1978 et 2000.

### **1.1.1. Sous le « toit » syrien**

À partir de 1976, son autre voisin, la Syrie, a pris le contrôle d'une majeure partie du reste du pays. Au sortir de la guerre civile, les grandes puissances ont reconnu de facto à Damas autorité sur la reconstruction politique du pays, assortie d'un intérêt aux bénéfices de sa reconstruction économique.

L'espace de souveraineté libanaise était alors limité par la présence militaire, l'autorité politique et le patronage économique du régime ba'thiste de Damas – le pays vivait « sous le toit » syrien, selon la formule révélatrice de la presse nationale. La souveraineté du Liban était devenue en partie formelle, voire fictive – en vertu de la doctrine du président syrien Hafez al-Assad de l'unicité du peuple dans les deux États et de l'inséparabilité de leurs destins – comme en attestent la suspension presque immédiate des négociations bilatérales avec Israël préconisées lors de la conférence de paix de Madrid en 1991 ou encore les innombrables accords léonins imposés par Damas à Beyrouth à la suite d'un traité « de Fraternité et de Coopération » en 1991. Il en fut ainsi jusqu'au retrait forcé de l'armée syrienne en avril 2005 à la suite d'une série de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU (520 en 1982, 1559 en 2004, 1620 en 2005).

### **1.1.2. La perte du monopole de la force légitime**

La domination syrienne n'est pas le seul signe de l'affaiblissement de la souveraineté libanaise. À partir de 1985, la résistance contre l'occupation israélienne fut organisée avec une efficacité croissante par la milice du Hezbollah qui devint en même temps la première force politique de la communauté musulmane chiite **devant sa rivale Amal ~~et le Amal ?~~**. Après le retrait israélien unilatéral du **Liban-Sud** (~~le sud du Liban ?~~) en mai 2000, le Hezbollah a pris le contrôle quasi exclusif des régions « libérées ». Durant la guerre de l'été 2006, il a résisté et riposté efficacement à un mois de bombardements israéliens.

Le Parti de Dieu fait appel à des références historiques et religieuses pour mobiliser une innombrable armée de militants. La « résistance islamique » est organisée en petites cellules mobiles et autonomes, bien entraînées, dotées des dernières technologies de l'information et d'armes perfectionnées. En combinant son enracinement local à une stratégie trans-régionale articulée à celle de l'Iran, il est devenu le parangon des nouvelles structures militaires combattant avec succès dans des guerres asymétriques. En somme, depuis la fin de la guerre civile, il est l'antithèse d'une armée libanaise mal équipée, peu entraînée et paralysée par l'absence de décision politique. C'est donc avec une défense nationale divisée que le Liban affronte les nouveaux enjeux de la décennie 2000.

### **1.2. Prisonnier d'enjeux régionaux**

Avec le double retrait – israélien en 2000, syrien en 2005 – de son territoire, on pouvait croire le Liban à l'abri des turbulences du Moyen-Orient et désormais en mesure de rétablir pleinement sa souveraineté sur le plan international. C'était sans compter avec la régionalisation des problèmes sécuritaires à la faveur du développement de réseaux financiers, logistiques et de la circulation des militants et des élites religieuses entre les différentes

zones de conflit du Moyen-Orient<sup>1</sup>. La crise palestinienne et la guerre en Irak ont en effet provoqué des « répliques » sur le sol libanais, réintroduisant l'acteur syrien dans le jeu national.

### **1.2.1. Le Hezbollah, l'Iran et la Palestine**

La « ligne bleue » adoptée en juin 2000 par les Nations Unies pour marquer le retrait israélien du territoire libanais fit l'objet de quelques réserves de la part des deux États en attendant un traité et un abornement de la frontière. La « résistance islamique » ne tarda pas à s'attaquer aux enclaves de Cheb'a, de Kfarchouba et de Ghajar, territoires minuscules mais riches en eau encore occupés par Israël. L'irrédentisme du Hezbollah a ainsi justifié la poursuite de sa militarisation tout en servant de levier à la revendication de son allié syrien de recouvrer le Golan occupé depuis 1967. Plus encore, il s'est inscrit dans une percée stratégique de la République islamique au Proche-Orient. L'Iran qui soutenait déjà le Djihad islamique palestinien a renforcé son aide militaire au Hezbollah après 2000, si bien qu'il devient désormais impossible de cerner la limite des objectifs du Parti de Dieu. S'agit-il d'achever la libération du territoire libanais par le seul moyen qui fasse plier Israël – la lutte armée – ou de libérer la Palestine – toute la Palestine – en alliance avec des organisations islamistes sunnites ?

### **1.2.2. Al-Qaida au Liban ?**

Simultanément, le Liban est devenu la caisse de résonance des conflits régionaux là où on l'attendait le moins. Certes la présence sur son territoire de réfugiés palestiniens maintenant au nombre de **plusieurs centaines de milliers de réfugiés** ~~{\*\*100 000 en page 2 ?\*\*}~~ palestiniens (trois générations + des arrivants après guerre de 1967), en marge de la vie politique et économique, désignés comme les fauteurs de la guerre civile et désespérant des tactiques de l'OLP l'y prédisposait sans doute. Mais, tandis que dans les

---

<sup>1</sup> Reinoud Leenders, « Regional Conflict Formations: Is the Middle East Next? », *Third World Quarterly*, vol. 28, n° 5, juillet 2007, pp. 959-982.

camps palestiniens – à Aïn el-Heloué en particulier – des jeunes de toutes nationalités se « réislamisaient » et se préparaient au combat<sup>2</sup>, à la fin des années 1990, la lutte djihadiste a investi le terrain libanais. Des Libanais issus des associations sunnites de la mouvance des Frères musulmans et de confréries soufies se sont engagés en Afghanistan et en Tchétchénie.

Les accrochages se sont multipliés avec l'armée, notamment dans la montagne de Dennyé et à Saïda. En outre, depuis l'extension de la guerre entre occupant américain et combattants islamistes en Irak, les auteurs d'attentats – comme celui de Aïn Alaq contre des civils en février 2007 – et des insurrections – comme celle du camp palestinien de Nahr al-Bared en 2007 – se réclament ouvertement de Ben Laden.

Il a fallu plus de trois mois (24 mai-5 septembre) à l'armée libanaise pour écraser Nahr al-Bared grâce aux armes que les États-Unis se sont décidés à lui fournir. Elle a perdu 170 hommes (200 chez les insurgés et 47 civils) et la solidarité que lui a témoignée la population n'a eu d'égal que le caractère laborieux de sa victoire. Est-ce à dire que le Liban est devenu un foyer de la croisade contre les « forces du mal » ? Ce qui est sûr, c'est qu'il est désormais une plaque tournante pour les islamistes en route vers l'Occident.

### **1.2.3. La Syrie, toujours**

Il n'est pas illégitime de repérer une implication syrienne dans les mobilisations hezbollahie et jihadiste au Liban. Non seulement ce pays forme l'hinterland à travers lequel circulent les réseaux évoqués plus haut mais, après trente-neuf ans de domination, les élites politiques et militaires du parti Ba'th sont implantées dans l'économie libanaise – dans le foncier et l'immobilier surtout – en même temps que dans son espace politique. La fermeture du quartier général du « proconsul » Rostom Ghazaleh et le retrait d'une demi-douzaine de milliards de dollars des banques beyrouthines n'ont pas tari la contrebande ni la coopération transfrontalière après le départ des troupes syriennes en avril 2005. Outre les deux grandes forces chiites (le Hezbollah et le ~~le~~ enlever le le Amal) et les mouvements palestiniens laïques (le Front

---

<sup>2</sup> Bernard Rougier, *Le Jihad au quotidien*, PUF, Paris, 2004.

populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général, FPLP-CG), ses principaux alliés au Liban, le régime syrien entretient une multitude de clients – militants et miliciens plutôt que politiques – de toutes confessions religieuses, encore prêts à justifier son influence et à exécuter ses consignes.

Pourtant, la Syrie a – douloureusement – fait son deuil du Liban en 2005 et son poids dans la politique libanaise est loin de valoir aujourd’hui celui de l’Iran. Il est néanmoins un sujet sur lequel ses dirigeants ne sauraient transiger car il leur en coûterait leur pouvoir : celui de l’enquête onusienne sur les responsabilités dans l’assassinat de l’ancien Premier ministre Rafic Hariri en février 2005, et d’une douzaine de politiques et d’intellectuels libanais anti-syriens depuis. Enrayer le fonctionnement du Tribunal international qui doit en juger les auteurs ou au moins contraindre l’accusation à limiter les inculpations aux échelons moyens de sa hiérarchie est l’objectif primordial du leadership à Damas, ce dont le Liban paye chèrement le prix.

### **1.3. Vers une mise sous tutelle**

Quand les États-Unis se sont résolus à « globaliser » les enjeux du Moyen-Orient et à mener la « guerre contre la terreur » à l’échelle planétaire, le Liban est devenu, après l’Irak, le nouvel espace politique du combat contre « l’axe du mal » où le soutien américain aux dirigeants opposés à l’influence syrienne et iranienne doit faire triompher la démocratie. La France, avec moins de moyens, intervient sur un mode complémentaire<sup>3</sup>. Aucun État en crise n’a fait l’objet de tant de missions et commissions onusiennes, de tant de résolutions du Conseil de sécurité, que le Liban en l’espace de quatre années (2004-2008) – ce qui affaiblit l’exercice de sa souveraineté.

#### **1.3.1. *Combattre les ennemis de la démocratie***

---

<sup>3</sup> E. Picard, « Great Expectations, Limited Means: France and the 2006 Israeli-Lebanese War », *MIT Electronic Journal of Middle East Studies*, vol. 6, été 2006, pp. 141-151, <http://web.mit.edu/cis/www/mitejmes/intro.htm>

Dans un premier temps, Américains et Français, sollicités par le Premier ministre de l'époque, Rafic Hariri, ont fait adopter par le Conseil de sécurité la résolution 1559 (septembre 2004) appelant au retrait du Liban de toutes les forces autres que l'armée et la police nationales. Cet ultimatum visait d'abord Damas qui a obtempéré sept mois plus tard.

Bien qu'ils aient sollicité une telle implication onusienne dans leurs affaires intérieures, les dirigeants « anti-syriens » du Liban n'avaient néanmoins pas les moyens de mettre en œuvre la résolution 1559, Damas ayant fait prolonger abusivement de trois ans le mandat présidentiel de son protégé Émile Lahoud. Ils n'avaient pas non plus l'intention d'en découdre avec les groupes armés palestiniens, ni surtout avec la « résistance islamique » du Hezbollah. Lors des premières législatives sans manipulation syrienne en mai-juin 2005, le camp des partisans de Rafic Hariri et les leaders chrétiens firent même alliance avec le Hezbollah : la démocratie libanaise n'était pas le régime majoritaire et pro-occidental qu'espéraient Washington et Paris mais un jeu d'équilibre dont le contrôle leur échappait.

### **1.3.2. Prendre en charge la sécurité nationale**

Pour contenir l'influence de l'Iran et de la Syrie au Moyen-Orient, les Occidentaux ont eu largement recours à l'intervention des Nations Unies sur la scène libanaise.

Une première occasion leur a été offerte par le dramatique assassinat en février 2005 de l'ex-Premier ministre Rafic Hariri, qui était passé depuis peu à l'opposition contre la Syrie. La commission d'enquête internationale formée à la demande du Conseil de sécurité en avril 2005 a été assortie de la mission d'un envoyé spécial du secrétaire général chargé de rendre compte de l'application de la résolution 1559. En raison de la paralysie gouvernementale (voir *infra*), elle a débouché sur la formation d'un Tribunal international installé à La Haye dont la mission et l'exercice échappent à l'autorité de l'État libanais.

L'ONU est intervenue à une autre occasion : la guerre d'Israël au Liban d'août 2006. La tardive résolution 1701 – les États-Unis attendant en vain qu'Israël eût vaincu les forces du Hezbollah – a transformé la modeste FINUL en une force de plus de 13 000 hommes à dominante ouest-européenne,

chargée de maintenir la sécurité au Liban-Sud (\*\*sud du Liban \*\*) entre la frontière israélienne et le fleuve Litani en coopération avec l'armée libanaise sommée de s'y déployer elle aussi ; coopération étroite mais si inégale sur le plan des moyens que d'aucuns estiment que les forces armées du Liban sont subrepticement intégrées à la stratégie de l'OTAN au Proche-Orient.

### 1.3.3. **Guider le gouvernement**

À partir de là, les États-Unis et la France s'autorisèrent à intervenir de façon récurrente sur la scène politique libanaise au point que l'ambassadeur français fut comparé au haut-commissaire de l'époque du mandat. Alors que Washington campait sur son soutien sans compromis à la majorité gouvernementale et renvoyait la responsabilité de la crise à l'opposition pro-syrienne, Paris est passé de l'attachement au clan Hariri – sous la présidence Chirac – à une tentative de médiation entre gouvernement et opposition – sous la présidence Sarkozy –, puis d'une gestion du dossier libanais avec la Syrie d'abord, et la Ligue arabe ensuite.

Ces interventions multiformes, que les Occidentaux distinguent des « ingérences » syriennes et iraniennes, sont assorties d'aides financières exceptionnelles (4,3 milliards de dollars à la conférence des donateurs de Paris 2 en 2003, 7,6 milliards à Paris 3 en 2007) alors que le Liban cumule 42 milliards de dollars de dettes (soit 180 % de son PIB). L'État libanais est désormais un État en faillite, sous tutelle<sup>4</sup>, que la communauté internationale porte à bout de bras en attendant le retour de son consensus interne.

## 2. **Deux projets de société en conflit**

À l'encontre des théories à la mode du conflict resolution et du peace building, la reconstruction et la réconciliation d'un pays divisé par la guerre ne peuvent être qu'un processus lent, bottom-up<sup>5</sup> et endogène. C'est tout le

---

<sup>4</sup> James D. Fearon et David D. Laitin, « Neotrusteeship and the Problem of Weak States », *International Security*, vol. 28, n° 4, printemps 2004, pp. 5-43.

<sup>5</sup> Littéralement, de bas en haut.

contraire que proposait l'accord de Taëf le ~~Document d'entente nationale~~ **{\*\*est-ce le vrai nom ? on trouve aussi « document d'entente nationale des prisonniers palestiniens »\*\*} imposé aux parties libanaises par leurs parrains syrien, saoudien et américain en 1989. Le nouveau cadre institutionnel à la fois vague et ambitieux **adopté à Taëf** n'était que le recueil, à quelques exceptions de taille, du consensus mou des élites libanaises, anciens chefs de clan, ex-seigneurs de guerre et nouveaux entrepreneurs. Dès l'origine, son ambiguïté était grosse d'interprétations et d'instrumentalisation contradictoires.**

Le Liban paraissait prêt pour la reconstruction. Rafic Hariri, Premier ministre de 1992 à 1998 puis de 2000 à 2004 et milliardaire libano-saoudien, en devint la figure emblématique. La reconstruction fut seulement matérielle, impliquant le partage des fonctions et des richesses entre les élites. En l'absence de réconciliation au sein de la société et de réformes structurelles sans cesse ajournées, écarts économiques et contentieux politiques creusèrent le désaccord entre deux visions contradictoires du pays jusqu'à le mener une fois encore au bord de la guerre.

## 2.1. « Riviera contre Citadelle »

Aussi caricatural qu'il paraisse, ce titre d'un article écrit dans le feu de la guerre de 2006 résume la dérive de la scène politique libanaise depuis 1990<sup>6</sup>. Elle est passée d'un partage du pouvoir entre élites des principales communautés à une bipolarisation en deux camps qui se nourrit de rivalités traditionnelles et de divisions communautaires.

### 2.1.1. *Quelle libéralisation ?*

Théoriquement, l'accord de Taëf avait reconduit le système de « démocratie de consensus » adopté par la Constitution libanaise de 1926 en redistribuant les positions de pouvoir à parité entre chrétiens et musulmans. Concrètement, il a donné lieu à une compétition génératrice de corruption entre

---

<sup>6</sup> Nadim Shehadi, « Riviera *vs* Citadel: the Battle for Lebanon », Open Democracy, 22 août 2006, [www.opendemocracy.net/conflict-middle\\_east\\_politics/riviera\\_citadel\\_3841.jsp](http://www.opendemocracy.net/conflict-middle_east_politics/riviera_citadel_3841.jsp)

les trois pôles du nouveau régime, représentants des communautés les plus nombreuses – le président maronite, le Premier ministre sunnite et le président chiite du Parlement. À partir de l’accession à la présidence d’Émile Lahoud en 1998, cette compétition s’est cristallisée entre lui-même, défenseur d’un État autoritaire à l’exemple de la Syrie, et Rafic Hariri, champion de la dérégulation économique et du moins d’État.

Il n’y eut pas là de contradiction insoluble tant que les deux leaders rivaux surent tirer profit de leur complémentarité sur le mode d’un scénario « à la taiwanaise » alliant officiers et hommes d’affaires. Mais la concentration des investissements dans les secteurs foncier et bancaire beyrouthins contribua à creuser les inégalités sociales et alimenta la frustration des populations périphériques, toutes communautés confondues.

### **2.1.2. « 14 mars » et « 8 mars »**

L’assassinat de Rafic Hariri a suscité un mouvement populaire anti-syrien et débouché sur d’immenses manifestations patriotiques dont l’acmé fut le rassemblement du 14 mars 2005 à Beyrouth ayant pour slogan unificateur : *Suriya barra* (« Dehors, la Syrie ! »). Le Courant du futur de la famille Hariri en constituait le foyer en milieu sunnite. Le Parti socialiste progressiste de Walid Joumblatt mobilisait pour sa part la majorité des Druzes. Une coalition de démocrates chrétiens, de partisans des *Kataëb* – les Phalangistes – et de la milice reconvertie des Forces libanaises y côtoyait les inconditionnels du général Aoun de retour d’exil quelques semaines plus tard. Même après la défection de celui-ci, le camp du 14 mars a emporté 55 % des sièges aux législatives du printemps 2005 et formé un gouvernement dirigé par un fidèle de Rafic Hariri, Fouad Siniora.

En face, on trouve les deux grands partis chiites, **le enlever le le** Amal et le Hezbollah, lesquels avaient organisé la première manifestation de masse le 8 mars 2005 pour « remercier la Syrie », à laquelle ils restent fidèles. Ils ne sont toutefois pas seuls : dans chaque communauté confessionnelle, des opposants ont dénoncé les débordements anti-syriens du 14 mars et critiqué l’instrumentalisation de l’assassinat de Rafic Hariri au bénéfice de puissants intérêts privés. Les Druzes ont aussi leurs opposants. Chez les sunnites, on les

trouve dans le ~~parti laïcisant des Sociaux nationalistes syriens (PSNS) (\*\*Parti social nationaliste syrien ?\*\*)~~ et dans les groupes radicaux comme le Front d'action islamique de Fathi Yakan, mais aussi parmi nombre de politiciens traditionnels. Les chrétiens, qui comptent plus d'élus dans l'opposition que dans la majorité, sont représentés surtout par le clan nordique des Frangié et, depuis son rapprochement spectaculaire avec le Hezbollah scellé par un mémorandum d'entente en février 2006, par le Courant patriotique libre du général Aoun.

### 2.1.3. *Luttes de pouvoir*

Il serait difficile de repérer une frontière programmatique entre majorité du « 14 mars » et opposition du « 8 mars », au-delà de leurs alliances antagonistes à l'extérieur. Et même : le Premier ministre Siniora répète à l'envi que l'ennemi principal du Liban est Israël – non la Syrie –, ce en quoi il rejoint le discours du Hezbollah ; et le général Aoun, principal allié du Hezbollah, reste distant à l'égard des Syriens qui l'avaient défait et expulsé en 1990. En ce qui concerne la politique économique, l'opposition tient un discours plus social que la majorité mais, durant leur participation au gouvernement entre juillet 2005 et novembre 2006, ses ministres se sont montrés fort à l'aise face aux projets de privatisation.

La division en deux camps est avant tout celle des élites engagées dans une compétition effrénée pour le pouvoir et les bénéfices qu'il procure puisque la *muhasasa* (partage des dépouilles) est devenu le maître mot de la gouvernance publique. À l'opposé, la population dont le niveau de vie se détériore gravement <sup>7</sup> se détourne unanimement de cette classe politique.

## 2.2. Deux visions contradictoires du Liban

Tout autant qu'à l'antagonisme entre « majorité » et « opposition », il faut donc prêter attention à l'écart qui se creuse entre des élites occupées à leurs luttes de pouvoir et une société à la fois confrontée à une crise économique et perturbée par la mutation radicale de ses équilibres communautaires. Les

---

<sup>7</sup> « 28.5 percent of Lebanese live in poverty », *The Daily Star*, 13 février 2008.

batailles qui mettent aux prises les partisans de deux visions contradictoires du Liban, avec leurs ramifications internationales, ne s'expliquent pas sans prendre en compte l'ancienneté et la profondeur des désaccords sur l'identité nationale et le mode de représentation politique, désaccords que les accords de Taëf n'ont pas résolus.

### **2.2.1. Quelle identité nationale ?**

Selon la formule d'un dirigeant du *Kataëb* durant la guerre civile, le Liban a été fondé en 1920 comme « un foyer pour les chrétiens du Proche-Orient [...] et pour les autres s'ils le veulent »<sup>8</sup>. Par la Constitution de 1926, les chrétiens se sont donc vu attribuer 54 % de la représentation parlementaire, puis 50 % des 126 sièges lors de la révision de Taëf, tandis que le Pacte national entre dirigeants de l'indépendance en 1943 réservait la présidence de la République aux maronites. Or, en raison d'un différentiel de natalité et d'une forte émigration, la part des chrétiens a diminué dans le corps électoral (44,1 % en 2000<sup>9</sup>) et surtout dans la population totale, environ 35 %<sup>10</sup>.

Ce qui fait aujourd'hui la spécificité du Liban n'est plus sa dimension chrétienne, mais son caractère démocratique, à la différence des États arabes autoritaires qui l'environnent et même d'Israël qui a adopté une citoyenneté à deux vitesses, pour ses citoyens juifs et les autres. En outre, c'est une démocratie particulière puisqu'elle n'implique pas le gouvernement d'une majorité, mais celui d'une coalition de leaders représentatifs des communautés confessionnelles, qui doit prendre ses décisions par consensus.

Si l'adhésion de l'ensemble des communautés à l'identité libanaise s'est confortée au long des décennies, la question se pose désormais de son contenu. Tant que la Syrie imposait ses priorités au Liban, les désaccords sur l'identité et les orientations fondamentales du Liban sont demeurés latents. L'assassinat de Rafic Hariri et le départ syrien les font apparaître au grand jour : une politique économique creusant l'écart entre le centre beyrouthin et les

---

<sup>8</sup> Sélim Abou, *Bechir Gemayel ou l'esprit d'un peuple*, Anthropos, Paris, 1984.

<sup>9</sup> Ministère de l'Intérieur, 2000.

<sup>10</sup> *Al-Nahar*, 13 novembre 2006, p. 14.

périphéries, une solidarité extérieure écartelée entre l'Occident et les alliés syrien et iranien, une représentation politique déconnectée de la configuration sociale.

### **2.2.2. Un problème de représentation politique**

Le « communautarisme politique » adopté dans la Constitution libanaise de 1926 révisée en 1990 et mis en œuvre par la loi électorale assure la représentation politique des Libanais de 18 communautés confessionnelles différentes : 11 communautés chrétiennes, catholiques, orthodoxes et arméniennes, dont les maronites constituent près de la moitié, 6 musulmanes (principalement les sunnites, les chiites et les Druzes) et une communauté juive presque éteinte. Il le fait toutefois sur la base d'une répartition quasi immuable des sièges parlementaires, adoptée sur la base du recensement de 1932 – le dernier effectué officiellement. La distorsion de la scène politique par rapport à la sociologie du pays est donc triple. D'abord, elle ne rend pas compte des différences dans l'évolution démographique des groupes communautaires ; on l'a vu plus haut à propos des chrétiens tandis que les chiites, environ 29 % de la population<sup>11</sup>, sont particulièrement sous-représentés (21 % des 128 députés). De plus, elle empêche le renouvellement de la classe politique en reconduisant depuis des décennies une cinquantaine de leaders communautaires qui monopolisent ensuite près de deux tiers des positions ministérielles et dont l'intérêt commun réside dans la reproduction du système. Enfin, elle néglige les mobilisations sur base programmatique et les dynamiques sociales en enfermant les individus dans leurs identités confessionnelles.

La Constitution et l'accord de Taëf avaient pourtant ouvert la possibilité de déverrouiller le système. Il s'agirait de réajuster la taille des circonscriptions électorales, d'ouvrir le vote à certains émigrés et aux 18-21 ans, et surtout de compenser une représentation strictement communautaire par une liste d'élus à la proportionnelle. Mais ce sont justement ces enjeux de fond qui divisent la

---

<sup>11</sup> *Ibid.*

classe politique et qui rendent difficilement soluble la grave crise que traverse le Liban.

### **2.3. Au risque de la guerre**

Entre novembre 2007 et mai 2008, le Liban est resté sans président, son gouvernement n'était légal que pour une partie de la population, son Parlement ne se réunissait plus et il n'avait même plus de Conseil constitutionnel.

#### **2.3.1. *Le compromis introuvable***

Dans un pays pourtant libéré de la Syrie et d'Israël, les désaccords de fond ont, dès le début, entravé l'action du gouvernement d'union nationale formé par le sunnite Fouad Siniora en juillet 2005. F. Siniora et les ministres de la majorité boycottaient le président Lahoud, dont le mandat avait été prolongé illégalement à leurs yeux. En retour, les ministres liés à l'opposition, en particulier les deux membres du Hezbollah, critiquaient les erreurs et les excès médiatiques de l'enquête onusienne sur les attentats et tentèrent d'empêcher la mise en place du Tribunal international. En avril-mai 2006, la tenue d'un « dialogue national » rapprocha les positions ; en juillet-août, la guerre d'Israël imposa encore un fragile consensus. L'appétit de reconnaissance du Hezbollah après sa « victoire divine » et la rancune d'autres secteurs de la société devant la dévastation du pays <sup>12</sup> précipitèrent cependant la rupture. En novembre, six ministres dont cinq chiïtes démissionnèrent. Les ministres du « 14 mars » firent alors cavalier seul et obtinrent en mai 2007 la création du Tribunal par l'ONU sur la base du chapitre VII de sa Charte.

L'exécutif libanais a donc été paralysé par deux conflits. D'abord, sur la composition d'un gouvernement d'union nationale, ceux du « 14 mars » voulant détenir la majorité absolue des ministères et ceux du « 8 mars » exigeant un tiers des postes afin d'être en mesure de bloquer des décisions cruciales. Ensuite, à partir d'août 2007, sur l'élection par le Parlement d'un nouveau

---

<sup>12</sup> Éric Verdeil, « La guerre de 33 jours, un terrible bilan », *in* Franck Mermier et Élisabeth Picard (dir.), *Liban. Une guerre de 33 jours*, La Découverte, Paris, 2007.

président puisque le mandat (prolongé) d'Émile Lahoud expirait en novembre. Pivot de la représentation des chrétiens dans l'État, cette fonction était revendiquée à la fois par les « 14 mars », forts de leur majorité parlementaire et par les « 8 mars » qui invoquaient la supériorité numérique des partisans du général Aoun parmi les élus chrétiens. Pour empêcher une élection à la majorité simple dont la constitutionnalité aurait été douteuse et négocier le choix d'un candidat de consensus, le chiite Nabih Berri, président du Parlement, a ajourné à dix-neuf reprises la convocation de la chambre entre septembre 2007 et mai 2008.

### **2.3.2. La remontée des violences**

Suspendue dans l'arène légale du Parlement, la vie politique est alors progressivement descendue dans la rue. Une dizaine d'attentats politiques audacieux et bénéficiant d'une logistique impeccable frappèrent des membres de la majorité puis des officiers supérieurs, ajoutant à la tension générale. Obsèques, commémorations, protestations contre des mesures économiques impopulaires occupèrent l'espace public. À partir de décembre 2007, le Hezbollah et les aounistes organisèrent un sit-in devant le siège du gouvernement, vaste campement qui paralysa le centre-ville et accéléra la détérioration de la vie économique.

Les élites des deux camps mobilisèrent leurs supporters par des discours d'une violence extrême. Les milices se réarmèrent, s'entraînèrent. Les émeutes contre la hausse des prix – difficilement contenues par la police et les unités spéciales de l'armée – dégénérent avec une fréquence croissante en accrochages entre quartiers mitoyens et rivaux. Dans tout le pays, rixes et échanges de coups de feu multiplièrent les victimes et accumulèrent la rancœur.

La situation économique tendue et la préoccupation sécuritaire dominante aboutirent alors au triomphe de la politique identitaire<sup>13</sup>. La thématique de la rivalité entre musulmans sunnites et chiites développée en Irak a ainsi progressivement contaminé la scène politique libanaise et sert de

---

<sup>13</sup> Amartya Sen, *Identity and Violence: The Illusion of Destiny*, Norton & Co, New York, 2006.

justificatif à la surenchère des acteurs locaux : à la figure de Hassan Sayyed Nasrallah, héros du Hezbollah, on oppose désormais celle de Saad Hariri, héritier du leadership sunnite, auquel sa fortune a rallié des jeunes des régions rurales prêts à en découdre.

Cinq mois après que de graves incidents eurent fait une vingtaine de morts dans des affrontements communautaires à Chiyah, le gouvernement Siniora prit des mesures imprudentes contre les appareils sécuritaires du Hezbollah. La riposte foudroyante de celui-ci confirma sa supériorité militaire tandis que l'armée, traversée comme la société par des tensions communautaires, resta en retrait. Les combats se répandirent comme une traînée de poudre de Beyrouth ouest à Tripoli, de l'extrême nord (Akkar) à la plaine intérieure de la Bekaa. En une semaine, ils firent plus de 100 morts, ramenant d'urgence les leaders à la table des négociations à Doha. Le 25 mai, Michel Sleiman, commandant en chef de l'armée et candidat de compromis, fut élu à la présidence par 118 des 125 députés.

### ***2.3.3. Doha : un accord partiel et précaire***

Les autres points du compromis de Doha entre « 14 mars » et « 8 mars » portent sur la formation du gouvernement et la préparation des élections législatives de 2009. Sur le premier, la victoire militaire du Hezbollah s'est traduite par l'obtention d'une minorité de blocage ~~au~~ dans le futur gouvernement « de consensus » : 11 ministères sur 30 pour l'opposition. Sur le second, l'amorce de négociations sur la loi électorale – reconduisant la petite circonscription adoptée en 1960 qui satisfait chrétiens et Druzes et adoptant un découpage de Beyrouth favorable aux sunnites de Saad Hariri – laisse augurer des marchandages laborieux et des alliances électorales surprenantes. Et si Michel Sleiman, dans son discours d'investiture, a solennellement réitéré le rejet du recours aux armes qui a été convenu à Doha, le Hezbollah, fort de sa supériorité militaire, n'entend pas désarmer. En outre, la recherche d'un rapprochement stratégique entre la « résistance islamique », bras armé du Hezbollah, et l'armée régulière risquerait de provoquer une crise au sein de celle-ci.

Le consensus fait donc toujours défaut, tant sur l'identité du pays – sur les modalités de la représentation populaire et du partage du pouvoir notamment – que sur son insertion sur la scène régionale : à quelles conditions signer une paix avec Israël ? Comment se réconcilier avec la Syrie en préservant l'indépendance ? Quelles conséquences aura sur le Liban la montée en puissance d'un islam politique, qui plus est divisé entre ses branches sunnite et chiite ? La reprise des négociations syro-israéliennes délivrera-t-elle enfin le pays d'un état de guerre qu'il ne fait que subir ?

D'autant que l'accord de Doha n'a été obtenu ni par la médiation des généreux mais encombrants parrains du « 14 mars » – États-Unis et France – ni par celle du couple qui domine l'Orient arabe – Arabie saoudite et Égypte –, cherchant de concert à contenir la montée en puissance de l'Iran dans la région. Il l'a été par l'émir du Qatar qui a su conserver de bonnes relations avec Téhéran et Damas et obtenir leur acquiescement à l'accord, un acquiescement qui reste cependant suspendu aux évolutions des équilibres régionaux. Certes, les intérêts financiers immédiats ont pesé aussi dans la négociation, notamment l'imminence de la saison d'été du tourisme, ressource indispensable à un pays économiquement asphyxié. Mais, une fois le Liban sauvé *in extremis*, il n'est pas certain que ses dirigeants auront l'audace politique d'entreprendre de véritables réformes dans le temps si court qui les sépare de la prochaine échéance critique : les élections législatives du printemps 2009.